

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17145829

le

TRIBUNAL DE COMMERCE

05 OCT. 2017

DIVISION MONS

Greffier

N° d'entreprise : **0844.963.535**

Dénomination

(en entier) : **Immobilière Nathalie Manouvrier**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **7090 Braine-le-Comte, Rue de Virginal, 83**

Objet de l'acte : Modification objet social

D'un acte reçu le 20 septembre 2017 par le notaire associé VAN MOLLE Matthieu, de résidence à Iltre, il résulte que:

- l'Assemblée générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée Immobilière Nathalie Manouvrier dont le siège social est sis 7090 Braine-le-Comte, Rue de Virginal, 83, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0844.963.535, a adopté la résolution suivante :

Résolution unique : Modification de l'objet social

a) Rapport

L'assemblée dispense le gérant de donner lecture de son rapport exposant la justification détaillée de la modification proposée à l'objet social et de l'état comptable y annexé, les associés établissant en avoir copie et en avoir pris connaissance.

b) Modification de l'objet social

L'assemblée décide de compléter l'objet social, et d'ajouter en conséquence à l'article 4 des statuts la disposition suivante :

« - tous travaux d'entreprise générale de construction, et notamment la construction au sens le plus large, le transport et la location de containers, le terrassement ; »

Le gérant, Monsieur Serroyen précité, répond pour les capacités entrepreneuriales relatives à cette nouvelle activité, et délègue à la société ses compétences techniques.

VOTE

Toutes les résolutions sont votées à l'unanimité.

Pour extrait analytique conforme,

Matthieu VAN MOLLE, Notaire

Annexes déposées en même temps:

- expédition de l'acte authentique
- rapports
- statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).